



Numéro PPQ/9430

lundi 8 février 2016

Les grands titres:

- Syrie : le chef de l'humanitaire de l'ONU très inquiet du sort de plus 30.000 civils forcés de fuir Alep
- Syrie : la Commission d'enquête de l'ONU dénonce les milliers de morts en détention
- RDC : l'ONU alarmée par les violences intercommunautaires dans le Nord-Kivu
- Soudan du Sud : les agences de l'ONU mettent en garde contre une escalade de la crise alimentaire
- La Somalie reste confrontée à une situation d'insécurité alimentaire grave, selon la FAO
- Ban Ki-moon condamne l'incendie criminel d'une synagogue en Cisjordanie
- Le chef de l'ONU appelle à continuer la mobilisation pour éliminer les mutilations génitales féminines
- Bénin : l'ONU appelle à l'organisation d'une élection présidentielle apaisée et crédible
- Haïti : Ban Ki-moon salue la conclusion d'un accord politique garantissant la poursuite du processus électoral
- Après le lancement d'un missile par la Corée du Nord, l'ONU condamne et promet des sanctions
- Ban Ki-moon salue la mémoire des victimes de l'Holocauste dans une synagogue de New York

Syrie : le chef de l'humanitaire de l'ONU très inquiet du sort de plus 30.000 civils forcés de fuir Alep



Le camp Tesreen, à Alep, en Syrie. Photo OCHA/Josephine Guerrero (archives)

8 février - Le chef de l'humanitaire de l'ONU, Stephen O'Brien, s'est dit lundi profondément préoccupé par les informations selon lesquelles plus de 30.000 civils ont dû fuir d'Alep et d'autres zones dans le nord de la Syrie la semaine dernière, en raison de violents affrontements et de bombardements aériens par le gouvernement syrien, ses alliés et groupes armés.

« Environ 80% d'entre eux seraient des femmes et des enfants. Nous avons des informations selon lesquelles des civils ont été tués et blessés, et que les infrastructures civiles, notamment au moins deux hôpitaux, ont été touchés », a dit M. O'Brien dans une déclaration à la presse publiée par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Il s'est dit aussi très préoccupé par la situation des personnes dans d'autres régions du pays, y compris dans le gouvernorat de Deraa, au sud, où l'intensification des combats a entraîné le déplacement de milliers de personnes et fait des morts et des blessés parmi les civils.

Alors que certaines personnes ont trouvé refuge chez des familles d'accueil, les camps de personnes déplacées dans les zones proches de la frontière avec la Turquie sont déjà pleins. « Les gens ont besoin de toute urgence d'un abri et de nourriture », a insisté le chef de l'humanitaire.

« Je prie instamment le gouvernement et les autres parties prenantes à ce conflit de respecter leurs obligations en vertu des droits humains et du droit humanitaire, de protéger tous les civils en Syrie et de permettre aux organisations humanitaires neutres et impartiales un accès sûr et inconditionnel auprès de toutes les personnes dans le besoin, où qu'elles se trouvent »,



a déclaré M. O'Brien. « Je demande aux parties prenantes au conflit de cesser immédiatement toutes les actions qui pourraient causer la mort de civils et des dégâts, de permettre aux civils de se déplacer vers des zones plus sûres et de ne pas cibler les infrastructures médicales et les autres infrastructures civiles ».

Le chef de l'humanitaire de l'ONU a indiqué que les agences des Nations Unies et leurs partenaires humanitaires s'efforçaient d'augmenter rapidement les stocks et d'offrir aux familles nouvellement déplacées de la nourriture, de l'argent liquide ou des bons alimentaires lorsque cela est possible. Des cliniques mobiles sont également déployées.

Les agences humanitaires s'efforcent aussi d'apporter aux personnes restant à Alep des fournitures permettant de traiter l'eau.

Syrie : la Commission d'enquête de l'ONU dénonce les milliers de morts en détention



8 février - Depuis le début du conflit en Syrie, des milliers de personnes ont été tuées alors qu'elles étaient détenues par les belligérants, dénonce la Commission d'enquête des Nations Unies sur la Syrie dans un rapport publié lundi.

« Presque chaque personne sortie vivante de détention a subi des abus inimaginables », a déclaré le président de la Commission d'enquête, Paulo Pinheiro. « Le spectre d'une arrestation ou d'un enlèvement et les horreurs quasi-inévitables qui s'ensuivent paralysent les communautés à travers le pays ».

Le rapport intitulé 'Loin des yeux, loin du cœur : décès en détention en République arabe syrienne' s'appuie notamment sur 621 entretiens et examine les conditions de détention entre le 10 mars 2011 et le 30 novembre 2015.

Le rapport décrit comment des milliers de personnes détenues par le gouvernement syrien ont été battues à mort ou sont mortes des suites de la torture. Beaucoup d'autres détenus ont péri à la suite de conditions de détention inhumaines et de privation de soins médicaux. Ces meurtres et décès, souligne le rapport, se sont produits fréquemment, sur une longue période et dans de multiples endroits contrôlés par l'appareil d'Etat syrien, avec un soutien logistique important impliquant de vastes ressources d'Etat.

Des représentants du gouvernement ont volontairement maintenu de mauvaises conditions de détention pour les prisonniers et savaient que de nombreux décès en résulteraient. Ces agissements, dans le cadre d'une politique de l'Etat, relèvent de crimes contre l'humanité.

Des groupes armés anti-gouvernementaux et des groupes terroristes ont eux aussi détenu prisonniers dans des conditions brutales. Certains groupes armés anti-gouvernementaux ont créé des lieux de détention de fortune où les soldats gouvernementaux capturés ont été maltraités et exécutés.

« Nous avons entendu la preuve choquante de la façon dont des gens ont été sommairement exécutés après des procès illicites, tandis que certaines personnes prises en otage sont mortes sous la garde de groupes armés », a déclaré Vítit Muntarhorn, membre de la Commission.

Dans les zones de la Syrie sous le contrôle de l'Etat islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), le groupe terroriste a soumis des détenus à des abus graves, y compris la torture et les exécutions sommaires. L'EIIL a commis des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre.

Avec ce rapport, la Commission d'enquête espère aider les autorités judiciaires qui cherchent à poursuivre ces violations, que ce soit au niveau national ou international. « La lutte contre l'impunité doit faire partie de toute solution politique », a déclaré Carla del Ponte, membre de la Commission.

Parmi ses recommandations, le rapport appelle le Conseil de sécurité de l'ONU à adopter des sanctions ciblées contre les

personnes, organismes et groupes soupçonnés d'être responsables ou complices de décès en détention, de torture et de disparitions forcées.

La Commission d'enquête sur la Syrie a été créée par le Conseil des droits de l'homme en août 2011 pour enquêter et enregistrer toutes les violations des droits humains et les allégations de crimes contre l'humanité et crimes de guerre. La Commission est également chargée d'identifier, le cas échéant, les responsables de ces violations en vue de veiller à ce que les auteurs rendent des comptes.

RDC : l'ONU alarmée par les violences intercommunautaires dans le Nord-Kivu



Une sentinelle de la MONUSCO en faction dans sa guérite surveille les abords d'une base de la Mission dans le territoire de Walikale, province du Nord Kivu. Photo MONUSCO.

8 février - Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) s'est déclaré lundi alarmé par des informations faisant état d'une escalade des violences intercommunautaires dans les territoires de Lubero et Walikale (province du Nord-Kivu), dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

Ces violences auraient au moins 21 morts et 40 blessés et 70 maisons auraient été incendiées au cours du week-end passé.

« Nous avons aussi reçu des rapports sur des déplacements massifs de civils, des pillages, des enlèvements et au moins trois viols au cours des derniers jours », a dit une porte-parole du HCDH, Cécile Pouilly.

Selon le HCDH, les tensions entre les communautés hutue et nandée, qui sont en hausse depuis novembre dernier, semblent avoir atteint un niveau alarmant avec ces derniers incidents et pourraient engendrer des violences à grande échelle et davantage de déplacements.

Les civils des deux communautés sont soutenus par des groupes armés, les Hutus par les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et les Nandés par des combattants traditionnels Mayi Mayi, ce qui rend la situation potentiellement encore plus explosive.

« Nous demandons au gouvernement congolais de prendre toutes les mesures possibles pour garantir la protection des civils et éradiquer la menace des groupes armés. Nous exhortons toutes les parties en présence à faire preuve de retenue et à privilégier le dialogue afin d'apaiser les tensions », a dit la porte-parole du HCDH.

Soudan du Sud : les agences de l'ONU mettent en garde contre une escalade de la crise alimentaire



Des femmes et des enfants arrivent dans le site de protection des civils à Bentiu, dans l'Etat d'Unité, au Soudan du Sud. Photo UNICEF/Sebastian Rich

8 février - Près du quart de la population du Soudan du Sud, soit environ 2,8 millions de personnes, ont toujours besoin de l'aide alimentaire d'urgence et au moins 40.000 personnes frôlent une situation catastrophique, ont mis garde lundi trois agences des Nations Unies.

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial (PAM), ces chiffres sont particulièrement inquiétants car ils montrent une aggravation de la faim au cours de la période consécutive à la récolte alors qu'habituellement celle-ci se traduit par une amélioration de la sécurité alimentaire.

Le nombre de personnes en insécurité alimentaire devrait atteindre un pic au cours de la prochaine période de soudure entre avril et juillet 2016 lorsque les disponibilités alimentaires seront réduites.

Les trois agences des Nations Unies notent que la saison sèche qui vient de commencer pourrait apporter des difficultés supplémentaires pour les personnes confrontées aux niveaux les plus graves de faim. Les personnes déplacées du fait du conflit dans l'Etat de l'Unity, qui tirent leurs moyens de subsistance de la pêche et des lacs d'eau, sont à court de nourriture du fait de la décrue. Les attaques contre les troupeaux de bétail ont privé de nombreuses personnes de produits d'origine animale essentiels et notamment le lait, qui étaient leur principal moyen de survie pendant la période de soudure 2015. Si l'aide humanitaire ne parvient pas à les atteindre pendant la saison sèche, leur situation sera catastrophique dans les prochains mois.

Pour cette raison, les agences de l'ONU appellent à une mise en œuvre rapide de l'accord de paix conclu l'année dernière et à l'accès sans restriction aux zones de conflit afin de livrer des fournitures indispensables dans les zones les plus touchées.

« Ce ne sont pas seulement les zones directement touchées par le conflit qui sont en situation d'insécurité alimentaire. Dans les Etats septentrionaux de Bahr el Ghazal et Warrap, quelque 200.000 personnes ont vu leur accès à la nourriture se détériorer en raison de plusieurs facteurs, notamment l'inflation et les interruptions des marchés inhérentes au conflit », indique le Représentant de la FAO par intérim au Soudan du Sud, Serge Tissot. « La mise en œuvre rapide de l'accord de paix est absolument essentielle à l'amélioration de la situation alimentaire ».

« Pendant la saison sèche, nous devons faire un effort important de pré-positionnement afin de continuer à aider les gens lorsque les routes deviendront impraticables du fait des pluies », souligne de son côté la Directrice locale du PAM, Joyce Luma.

« Les familles ont fait tout ce qu'elles pouvaient pour survivre, mais elles sont à présent à court d'options », affirme le Représentant de l'UNICEF au Soudan du Sud, Jonathan Veitch. « Bon nombre de zones où les besoins sont énormes sont hors de portée en raison de la situation sécuritaire. Il est crucial que l'on nous octroie maintenant un accès illimité. Si nous pouvons les atteindre, nous pourrions leur venir en aide ».

La FAO prévoit d'aider 2,8 millions de personnes à produire des denrées alimentaires et à protéger leurs bestiaux en 2016. Les moyens de subsistance d'urgence offerts par la FAO comprennent des kits de culture, des kits de légumes, du matériel de pêche et des vaccins vétérinaires pour plus de 5 millions de têtes de bétail.

L'UNICEF s'est fixé comme objectif de traiter plus de 165.000 enfants souffrant de malnutrition aiguë en 2016. L'année dernière, le nombre d'enfants malnutris traités a dépassé 144 000, soit une augmentation de 53% par rapport à 2014.

Le PAM a distribué de l'aide alimentaire et amélioré la nutrition à quelque 3 millions de personnes à travers le Soudan du Sud en 2015, en collaboration avec 87 ONG partenaires et en recourant à tous les moyens à sa disposition, notamment les parachutages, les barges fluviales, les transferts d'espèces, les achats locaux de vivres et les compléments alimentaires.

La Somalie reste confrontée à une situation d'insécurité alimentaire grave, selon la FAO



Une mère avec son enfant malnourri et déshydraté à Mogadiscio, en Somalie.
Photo ONU/Stuart Price (archives)

8 février - La Somalie restera confrontée à une situation d'insécurité alimentaire grave d'ici au mois de juin 2016, alors que les taux de malnutrition restent élevés dans plusieurs parties du pays, a estimé lundi l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Cette situation s'explique par les faibles précipitations et les conditions de sécheresse, les perturbations du commerce, et les déplacements de la population qui ont été aggravés par une pauvreté chronique.

Pour classer la sévérité et l'ampleur de l'insécurité alimentaire, les experts humanitaires utilisent une classification appelée Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). Ce cadre compte 5 phases : phase 1 = niveau minimal, phase 2 = stress, phase 3 = crise, phase 4 = urgence et phase 5 = famine.

Selon les derniers résultats de l'évaluation saisonnière nationale conjointe menée par la Cellule d'analyse de la sécurité alimentaire et la nutrition pour la Somalie (FSNAU), un projet géré par la FAO, et le Réseau de systèmes d'alerte rapide contre la famine (FEWSNET), un projet financé par l'USAID, 931.000 personnes seront en situation de crise (niveau 3) et 22.000 personnes supplémentaires en situation d'urgence (niveau 4) dans l'ensemble de la Somalie jusqu'en juin 2016.

Les déplacés internes représentent 68% du nombre total de personnes en situations de crise et d'urgence, contre 26% des populations rurales et 6% des populations urbaines.

Environ 3, 7 millions de personnes supplémentaires sont considérées comme stressées à travers le pays (niveau 2 du cadre IPC) jusqu'à la mi-2016.

Au total, l'évaluation indique que presque 4, 7 millions de personnes, soit 38% de l'ensemble de la population somalienne, souffrent d'insécurité alimentaire aiguë et auront besoin d'une assistance humanitaire d'ici au mois de juin 2016.

Ban Ki-moon condamne l'incendie criminel d'une synagogue en Cisjordanie



Le Secrétaire général Ban Ki-moon,
Photo ONU/Mark Garten

8 février - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a condamné lundi l'incendie criminel d'une synagogue en Cisjordanie occupée et a appelé à une enquête complète pour traduire rapidement les auteurs en justice.

« Le Secrétaire général appelle aussi tous les côtés à respecter le caractère sacré de tous les lieux saints, d'éviter toute action ou déclaration incendiaire et de rejeter les éléments extrémistes qui poursuivent un objectif politique visant à transformer la situation actuelle en conflit religieux », a dit son porte-parole dans une déclaration à la presse.

Selon la presse, des inconnus ont mis le feu à une tente qui servait de synagogue et avait été installée près de la colonie israélienne de Karmeï Tzur, en Cisjordanie, en mémoire des trois jeunes Israéliens kidnappés puis tués par des Palestiniens et dont les corps avaient été retrouvés à cet endroit en juin 2014. Selon la police, l'incendie n'a pas fait de victime, mais plusieurs livres religieux juifs ont été partiellement ou totalement brûlés.

Le chef de l'ONU appelle à continuer la mobilisation pour éliminer les mutilations génitales féminines



La chanteuse malienne Inna Modja
chante lors d'une réunion à l'ONU
consacrée à l'élimination des mutilations
génitales féminines. Photo ONU/Manuel
Elias

8 février - A l'occasion d'une réunion spéciale sur l'élimination des mutilations génitales féminines, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a souligné lundi le chemin parcouru ces dernières années dans la lutte contre cette pratique et appelé à poursuivre la mobilisation pour arriver à son élimination d'ici à 2030.

« Je suis fier d'être parmi tant de champions de la cause visant à éliminer les mutilations génitales féminines », a dit M. Ban lors de cette réunion au siège de l'ONU. « C'est plus qu'une mobilisation, c'est une célébration de l'autonomisation des femmes ».

Le chef de l'ONU a rappelé les « résultats impressionnants » enregistrés ces dernières années dans ce combat.

En 2008, dix agences des Nations Unies ont ainsi signé une déclaration sur l'élimination des mutilations génitales féminines. En 2010, l'ONU a établi une stratégie globale contre la « médicalisation nuisible ». En 2012, la Journée internationale de tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines a été établie et en 2015, les dirigeants mondiaux se sont engagés

à éliminer cette pratique dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

« Au cours des dix dernières années, le financement pour cette question a augmenté de 600% », a ajouté M. Ban.

Il a également noté que depuis 2007, plus d'une dizaine de pays ont pris des mesures pour s'attaquer à la pratique des mutilations génitales féminines, que plus de 110.000 médecins, infirmières et sages-femmes ont été formés et que plus de 15.000 communautés représentant 12 millions de personnes se sont engagées à mettre fin à cette pratique.

Ban Ki-moon a souligné que de plus en plus d'hommes et de jeunes hommes s'exprimaient contre cette pratique et il a rendu hommage à ceux qui le faisaient. Il a également remercié les médias qui ont apporté leur soutien.

Bénin : l'ONU appelle à l'organisation d'une élection présidentielle apaisée et crédible



Le chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), Mohamed Ibn Chambas, devant le Conseil de sécurité (janvier 2015). Photo : ONU/Loey Felipe

8 février - Au terme d'une visite officielle de quatre jours au Bénin, le Représentant Spécial du Secrétaire Général pour l'Afrique de l'Ouest, Mohamed Ibn Chambas, a appelé ce weekend tous les acteurs impliqués dans le processus électoral à organiser un scrutin apaisé, crédible et participatif.

« Je suis venu renouveler toute la confiance du Secrétaire général des Nations Unies dans le système démocratique béninois et dans sa capacité à organiser des élections apaisées, crédibles et participatives », a déclaré ce jour le Représentant Spécial lors d'un point presse qui s'est déroulé à Cotonou en présence de la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies par intérim, Anne Vincent.

« J'ai partagé un message de tolérance et de fraternité avec tous les acteurs impliqués afin que tous les candidats puissent faire campagne en toute liberté et sécurité et que tous les électeurs sans distinction puissent participer librement et sans contrainte à toutes les activités du processus électoral dans le respect de la loi », a-t-il ajouté.

M. Chambas a eu l'opportunité de s'entretenir avec des candidats à l'élection présidentielle ainsi que le Médiateur de la République, le Président de l'Assemblée nationale, et le Président de la République, Boni Yayi. Il a par ailleurs souligné l'importance de l'égal accès des candidats aux médias ainsi que la responsabilité des journalistes à faire preuve de déontologie dans le traitement de l'information.

« J'invite tous les citoyens inscrits sur la liste électorale à s'organiser pour récupérer leur carte d'électeur au cours des prochaines semaines, afin d'être en mesure d'exercer leur devoir civique de participer au vote de l'élection présidentielle », a plaidé M. Chambas.

Il a également consulté les représentants des institutions de la République impliquées dans l'organisation du scrutin, notamment la Cour Constitutionnelle, la Commission électorale nationale autonome (CENA), la Haute autorité de l'audiovisuelle et de la communication (HAAC), le Conseil d'Orientation et de Supervision de la Liste Electorale Permanente Informatisée (COS-LEPI).

Enfin, il a rencontré plusieurs organisations de la société civile, les partenaires techniques et financiers du Bénin, ainsi que les responsables du Système des Nations Unies au Bénin.

« J'ai rappelé à tous mes interlocuteurs que le Bénin a une réputation bien établie, celle d'un pays qui a habitué le monde entier à réaliser des alternances pacifiques, grâce notamment à la tradition du compromis et au sens de l'Etat des uns et des autres, et j'ai émis le vœu que le Bénin continue à montrer le bon exemple », a-t-il conclu.

Le premier tour de l'élection présidentielle se déroulera le 28 février. La liste officielle validée par la Cour constitutionnelle béninoise compte 36 candidats en lice pour le scrutin. Le Président Boni Yayi a été élu en 2006 pour la première fois à la

tête de l'Etat béninois puis réélu en 2011 pour un second et dernier mandat.

Haïti: Ban Ki-moon salue la conclusion d'un accord politique garantissant la poursuite du processus électoral



Des bulletins de vote destinés à servir aux élections du 9 août 2015 en Haïti arrivent à l'aéroport de la capitale, Port-au-Prince. Photo: ONU/MINUSTAH /Prasad Ranganath

7 février - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a salué dimanche l'accord conclu par les acteurs politiques haïtiens « qui prévoit des dispositions immédiates pour préserver la continuité institutionnelle du pays, ainsi qu'une feuille de route pour la conclusion rapide du cycle électoral en cours ».

Selon une déclaration de son porte-parole, M. Ban reconnaît que l'accord est « conforme à l'esprit de la Constitution haïtienne » et « réitère son appel à tous les acteurs concernés à le mettre en œuvre afin d'assurer le transfert démocratique du pouvoir à des représentants élus ».

Le Secrétaire général « encourage toutes les parties prenantes haïtiennes à continuer à participer à un dialogue constructif et à guider leur pays vers un avenir stable et démocratique, qui est essentiel pour relever les défis auxquels Haïti est confronté. Le Secrétaire général encourage tous les acteurs concernés à promouvoir des mesures favorisant la paix et la stabilité ».

Il réaffirme l'engagement des Nations Unies à apporter leur plein soutien au peuple haïtien pour la réalisation de ses aspirations démocratiques.

Samedi, la Représentante spéciale de M. Ban en Haïti, Sandra Honoré, et les membres de la communauté internationale représentés au sein du « Groupe restreint », avaient également salué la conclusion de cet « Accord politique pour la continuité institutionnelle à la fin du mandat du Président de la République en l'absence d'un président élu et pour la poursuite du processus électoral entamé en 2015 ».

Le Groupe restreint avait noté que « l'Accord permettra non seulement la stabilisation des institutions de la République, mais aussi de parachever le processus électoral avec l'organisation du deuxième tour de l'élection présidentielle, des élections législatives partielles et des élections locales le 24 avril 2016 ».

Le Groupe restreint se compose des ambassadeurs du Brésil, du Canada, de France, d'Espagne, des Etats-Unis, de l'Union Européenne et du Représentant spécial de l'Organisation des Etats Américains.

Le second tour de l'élection présidentielle en Haïti, qui était prévu le 24 janvier, avait été une nouvelle fois reporté sur fond de manifestations violentes et du refus de participer de l'opposition. Ce second tour devait initialement se dérouler le 27 décembre 2015.

Au premier tour du scrutin présidentiel le 25 octobre, le candidat du pouvoir Jovenel Moïse a recueilli 32,76% des voix, contre 25,29% pour Jude Célestin. Ce dernier, qui n'a pas fait campagne, a dit qu'il refusait de participer au scrutin du 24 janvier.

Un rapport de la Commission d'évaluation électorale indépendante a conclu que les élections qui se sont tenues le 25 octobre ont été entachées d'irrégularités. Il s'agissait du premier tour de l'élection présidentielle, du second tour des élections législatives et des élections municipales. Le processus électoral avait commencé le 9 août dernier, avec le premier tour des législatives.

Après le lancement d'un missile par la Corée du Nord, l'ONU condamne et promet des sanctions



Le Secrétaire général Ban Ki-moon s'exprime devant la presse au siège de l'ONU à New York. Photo ONU/Mark Garten.

7 février - A la suite du lancement d'un missile par la République populaire démocratique de Corée (RPDC), le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a appelé dimanche le gouvernement de ce pays « à cesser de se livrer à des actes de provocation et à revenir à un comportement conforme à ses obligations internationales ».

De son côté, le Conseil de sécurité, réuni en urgence, a « condamné fermement » ce lancement et exprimé son intention de prendre de nouvelles sanctions à l'égard de Pyongyang.

« Il est profondément déplorable que la République populaire démocratique de Corée ait procédé le 6 février 2016 au lancement d'un engin utilisant la technologie des missiles balistiques, en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et en dépit de l'appel unanime de la communauté internationale lui demandant de s'abstenir d'un tel acte », a dit le porte-parole de M. Ban dans une déclaration.

Le chef de l'ONU a également réaffirmé sa détermination à travailler avec toutes les parties afin de réduire les tensions et de parvenir à une dénucléarisation vérifiable de la péninsule coréenne.

Les membres du Conseil de sécurité « se sont réunis d'urgence en consultations pour discuter de la grave situation résultant du lancement effectué par la RPDC le 7 février 2016 en recourant à la technologie des missiles balistiques », a dit le Conseil dans une déclaration à la presse.

Les membres du Conseil ont « souligné que ce lancement du 7 février, ainsi que d'autres lancements effectués par la RPDC en recourant à la technologie des missiles balistiques, même s'ils sont définis comme consistant en des lancements de satellite ou de véhicule spatial, contribuent au développement par la RPDC de systèmes de lancement d'armes nucléaires et constituent une grave violation des résolutions 1718 (2006), 1874 (2009), 2087 (2013) et 2094 (2013) » du Conseil. Ils ont « réaffirmé qu'une menace claire contre la paix et la sécurité internationale continuait d'exister, en particulier dans le contexte de l'essai nucléaire » du 6 janvier.

Ils ont « réitéré leur intention de prendre des mesures significatives dans une nouvelle résolution du Conseil de sécurité en réponse à l'essai nucléaire effectué par la RPDC le 6 janvier 2016, en grave violation de ses obligations internationales ».

Ils ont également rappelé qu'ils avaient précédemment exprimé leur détermination à prendre « de nouvelles mesures significatives » en cas de nouveau lancement de la part de la RPDC. Conformément à cet engagement et compte tenu de la gravité de cette dernière violation, les membres du Conseil « adopteront sans tarder une nouvelle résolution contenant de telles mesures ».

Les membres du Conseil ont enfin réitéré « leur détermination à continuer de travailler en vue d'une solution pacifique, diplomatique et politique de la situation susceptible de conduire à la dénucléarisation de la péninsule coréenne ».

Mercredi dernier, M. Ban s'était inquiété d'informations selon lesquelles la Corée du Nord avait notifié plusieurs organisations internationales de son intention de lancer un satellite dans les prochaines semaines, qualifiant cette annonce de « développement profondément troublant » qui « ne fera qu'aggraver les profondes préoccupations que la communauté internationale a déjà, suite au récent essai nucléaire » effectué par la RPDC.

M. Ban avait alors appelé la Corée du Nord à ne pas utiliser la technologie des missiles balistiques et à travailler pour la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne.

Selon la presse, la Corée du Nord avait notifié l'Organisation maritime internationale qu'elle avait l'intention de lancer un satellite d'observation terrestre entre le 8 et le 25 février. Les États-Unis ont aussitôt menacé le gouvernement nord-coréen

de lui imposer de nouvelles sanctions en cas de passage à l'acte.

Début janvier, M. Ban et le Conseil de sécurité avaient condamné un essai nucléaire annoncé par la Corée du Nord. Le Conseil de sécurité avait annoncé son intention de prendre de nouvelles sanctions à l'égard de ce pays.

Ban Ki-moon salue la mémoire des victimes de l'Holocauste dans une synagogue de New York



7 février - Lors d'une visite samedi de la synagogue de Park East à New York pour honorer la mémoire des victimes de l'Holocauste, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé les peuples du monde à travailler ensemble « pour établir des passerelles entre les cultures, mettre fin à l'antisémitisme, aux préjugés contre les musulmans et toutes les autres formes de haine ».

« Le monde est plongé dans une crise de protection », a déclaré M. Ban aux membres de la congrégation. « C'est pourquoi il est si important que nous n'oublions jamais les leçons de l'Holocauste. »

Le chef de l'ONU a affirmé que les témoignages des survivants de l'Holocauste rappellent au monde ce qui se passe lorsque l'inhumanité prévaut, mais, a-t-il dit, ils rappellent aussi « la force de l'esprit humain et la dignité et la valeur intrinsèque de chaque personne ».

Cette année, les Nations Unies et leurs partenaires ont organisé plus de 120 événements axés sur le souvenir de l'Holocauste dans 36 pays, avec un accent particulier sur « l'Holocauste et la dignité humaine » dans le contexte de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste.

M. Ban a souligné que de nouveaux conflits et génocides ne pourront être évités « qu'en abattant les murs de l'intolérance et de la division ».

« L'Holocauste a constitué un crime colossal. Six millions de juifs ont été systématiquement rassemblés et assassinés. Des millions d'autres ont tués en même temps qu'eux – prisonniers de guerre, dissidents, membres de minorités comme les Roma et les Sinti, homosexuels et personnes handicapées », a-t-il rappelé, ajoutant que les preuves sont irréfutables et que les personnes qui le nient ne font que perpétuer des mensonges et tourner la douleur en dérision.

« Nous devons nous demander pourquoi et comment cela a pu se produire et travailler ensemble pour empêcher de telles atrocités de se produire de nouveau », a affirmé le Secrétaire général, notant que cette « vérité crue » lui a été rappelée de nombreuses fois, lorsqu'il a visité un mémorial du génocide au Rwanda, le site du massacre de Srebrenica en Bosnie Herzégovine, ainsi que la prison de Tuol Sleng au Cambodge.

« Aujourd'hui, je suis profondément troublé par les massacres au Soudan du Sud, par la poursuite du carnage en Syrie et par les atrocités commises par Daech et Boko Haram », a-t-il dit. « Dans le climat actuel d'exacerbation des peurs et des exclusions, nous ne devons pas perdre de vue la vérité fondamentale selon laquelle tout être humain a de la valeur et naît avec des droits inaliénables, dont le droit à la dignité ».

« Le souvenir de l'Holocauste nous guide en nous rappelant ce qui peut se produire lorsque nous perdons de vue notre humanité commune. C'est seulement en nous souvenant du passé que nous pouvons espérer façonner un meilleur avenir », a-t-il conclu.